

PROJET SPORTIF GUERET TEAM TENNIS 23 2020/2024

→ Une philosophie :

- respect des fondements de l'association
- respect de l'éthique
- respect des grands équilibres

→ Des objectifs :

- s'appuyer sur nos forces actuelles (école de tennis, structure, compétition)
- augmenter le nombre de licenciés
- optimiser notre formation
- valoriser notre image

→ Des actions :

- en matière de formation et de compétition
- avec l'aide de partenaires

Ce document est un projet qui doit être confronté à une rigueur budgétaire et sa mise en œuvre se fera en fonction des disponibilités financières et sur une période de 3 ans.

De plus, il s'inscrit dans le cadre d'un nouveau partenariat avec la Ville de GUERET concernant la gestion du complexe de Grancher.

Un objectif important est de remettre en activité le Club House.

SOMMAIRE DU DOCUMENT

LE PROJET SPORTIF : SES FINALITES	3
A. LA FORMATION	4
• I. La formation des jeunes 4	
1) L'école de tennis	4
2) L'école de compétition	5
3) Le sport à la carte	6
• II. La formation des adultes 6	
1) L'entraînement des équipes	6
2) Les cours collectifs adultes	7
3) Les tournois.....	7
4) La formation des éducateurs	7
B. LES PARTENAIRES	7
• I. La Ville de GUERET 7	
1) L'animation Sportive.....	8
2) Les services jeunesse	8
3) Les partenariats sportifs.....	8
• II. Nos organismes d'affiliation 8	
1) La Ligue Nouvelle Aquitaine	8
2) Le Comité Départemental.....	9
• III. Autres partenaires publics et privés 9	

LE PROJET SPORTIF : SES FINALITES

La philosophie de notre projet sportif va nous conduire à faire respecter un certain nombre de règles. Celles-ci guideront les choix à effectuer sur les différents axes autour desquels il s'articulera :

- ***respect de l'éthique :***
 - le comportement de tous (encadrants, parents, enfants, dirigeants,...) doit être irréprochable à tous niveaux (discipline, pas de dopage) respect du règlement du club mais aussi de nos organes d'affiliation (Ligue Nouvelle Aquitaine, Comité Départemental de Tennis, Fédération Française).
- ***respect de l'équilibre entre le loisir et la compétition :***
 - tant en terme budgétaire qu'en terme d'occupation des infrastructures, nous devons veiller à respecter tous les types de pratiquants qui cotisent au club (en ne réservant pas trop de terrains aux entraînements en soirée par exemple).
- ***respect des fondements de l'association :***
 - favoriser la formation des jeunes par rapport au recrues extérieurs au niveau de la représentativité de nos équipes.
 - Veiller à maintenir des niveaux de cotisation permettant au maximum de pratiquants de jouer sans discrimination sociale et, de manière plus large, se préoccuper d'aider socialement nos pratiquants selon nos possibilités.

Le projet sportif du club de Tennis va s'articuler autour de 3 axes majeurs :

- La formation, des jeunes mais aussi des adultes,
- La représentativité : résultat des individualités et des équipes, elle découle du travail de formation,
- Le partenariat et le développement : participation la plus large possible à la vie de la Cité, des associations périphériques à nos activités,....

Ces axes vont nous permettre de mener à bien un certain nombre d'objectifs que nous nous sommes fixés en s'appuyant sur nos forces actuelles (école de tennis, qualité de nos structures et de notre encadrement), ainsi nous allons chercher à :

- Augmenter notre nombre de licenciés pour élargir notre base de cotisants,
- Optimiser la qualité de notre formation,
- Tenter d'obtenir la meilleure représentativité possible pour nos équipes et nos individualités
- Renforcer notre image, notamment auprès de nos partenaires « institutionnels » (Mairie, Ligue,...).
- Développer des partenariats privés.

Ainsi nous allons détailler ci-après un certain nombre d'actions concrètes menées dans le but d'atteindre ces objectifs. Elles devront veiller à faire respecter une philosophie générale propre, historiquement aux 3 clubs guéretois.

A. LA FORMATION

I. La formation des jeunes

1) L'école de tennis

- Les objectifs

L'école de tennis représente le cœur de notre association, qui permet de faire vivre le club. C'est notre base qui nous permet de mettre en place toute la formation des jeunes et d'assurer la représentativité de nos équipes. Au départ, elle a aussi pour vocation d'élargir notre base de cotisants, permettant par là même de dégager des moyens financiers.

Son organisation s'articule autour de professionnels, de vacataires et de bénévoles pour répondre à tous les besoins que représente cette école de tennis :

- Besoin de compétences en terme d'initiation, de perfectionnement, d'entraînement
- Besoin de coordination de l'action de tous les intervenants avec un programme établi chaque début de saison qui fait état de séances type pour les éducateurs à utiliser sur le terrain, des réunions régulières avec les intervenants.
- Besoin de communiquer avec les parents, pour expliquer nos choix, nos options, l'organisation, de répondre aux soucis importants d'organisation de début d'année avec l'emploi du temps des enfants, de proposer des séances supplémentaires dans le cas où on détecterait un bon potentiel.

L'école de tennis est organisée le mercredi et le samedi (à affiner). Elle est plutôt orientée vers une pratique de loisir pour les plus grands, de loisir et de début de compétition pour les plus petits. Elle représente le vivier dans lequel nous puisons pour alimenter notre « école de compétition » dont nous verrons l'organisation plus loin.

- Les moyens

Les heures d'école de tennis sont réalisées par plusieurs types d'enseignants. Ils sont professionnels, professionnels en formation, éducateurs diplômés du brevet fédéral 1^{er} degré, éducateurs diplômés du brevet fédéral 2^e degré ou éducateurs en formation.

La coordination (plannings des éducateurs, des groupes, suivi des séances, coordination des actions avec 6 réunions dans l'année, relations et réunions avec les parents), la détection (pour alimenter notre école de compétition mais aussi la participation aux championnats par équipes jeunes, les enfants qui participent à des détectations départementales), le profil de recrutement des éducateurs (ciblé sur une bonne connaissance du tennis par les diplômés mais aussi par nos besoins en terme de niveau de jeu pour représenter notre club, par la même vision du projet sportif que le club) est assuré par le Directeur Technique et Sportif, David BARRE.

2) L'école de compétition

- Les objectifs

L'objectif principal va être d'améliorer la qualité de notre formation de l'élite par une organisation la plus en adéquation possible avec l'utilisation de nos structures et de notre encadrement.

- L'école de compétition concerne nos éléments de niveau national, régional ou départemental pour les plus âgés. Ces éléments sont souvent entraînés dans des structures départementales ou de ligue en complément.

- Ces compétiteurs ont souvent des programmes aidés financièrement qui nous obligent à respecter un cahier des charges précis dans l'élaboration de leur programme.

- Parallèlement, certains éléments de niveau de club, dont l'équipe pédagogique estime avoir un niveau de jeu intéressant, bénéficient de séances au sein de cette école de compétition.

Globalement elle s'articule autour de 2 temps forts :

Les séances l'après-midi ou le soir en semaine qui concernent :

- les collégiens ou lycéens de niveau de compétition élevé (régional, départemental) qui bénéficient d'horaires aménagés au niveau de leur scolarité (11-18 ans). (à vérifier si on en a)

- les plus petits, 7-10 ans, détectés par la Ligue (ou par nous) et quelques 11-12 ans de niveau club.

Ces éléments bénéficient d'une ou plusieurs séances de préparation physique par ailleurs.

Le club Junior : (selon le potentiel de jeunes)

- le samedi, il concerne les meilleurs éléments de niveau « le club » entre 13 et 18 ans qui bénéficient d'une séance tennis et d'une séance physique. Ainsi, nous pouvons répondre à différents types de demande de pratiquants, à différents niveaux de compétition, ces compétitions nous permettant d'assurer notre représentativité dans nos équipes jeunes et, plus tard, adultes ainsi qu'individuellement.

- C'est notre vivier également puisque, en y intégrant des formations à l'arbitrage par exemple, nous y puisons nos futurs éducateurs, arbitres, juges-arbitres, bénévoles dont nous avons grand besoin pour le fonctionnement de notre structure.

- Les moyens

Pour le fonctionnement de cette école de compétition, le club s'appuie sur :

- des professionnels exclusivement pour les parties tennis et physique, pour les séances des enfants en horaires aménagés et des petits détectés

- des professionnels et d'éducateurs dont on estime la compétence la plus élevée, pour les séances de Club Junior

L'organisation de cette école de compétition porte sur les points suivants :

- Mise en place de programmes en collaboration avec la Ligue, le Comité (ou la Fédération exceptionnellement)
- Relations sur le suivi, sur la participation aux diverses compétitions de Ligue, départementales, nationales.
- Coordination des actions, des programmes en relation avec les parents
- Juge Arbitrage pour les compétitions par équipes, capitans

3) Le sport à la carte

Nous participons à ce dispositif qui permet de faire découvrir le tennis aux enfants qui le souhaitent au moment des vacances d'été, dispositif qui mobilise quelques encadrants sur les vacances au mois de juillet et d'août selon l'affluence, dispositif permettant des rentrées financières à des périodes plutôt creuses en terme de pratique (structures plus disponibles, encadrement utilisable,...).

II. La formation des adultes

1) L'entraînement des équipes

- L'équipe I et II Masculine , I Féminine

- Son entraînement, son suivi, l'organisation de cette équipe est assuré par le Directeur Technique et Sportif, David BARRE.

Le niveau de cette équipe est fondamental puisqu'il permet d'assurer à nos meilleurs jeunes des débouchés intéressants par rapport à leur formation, garantit une image de club-moteur pour les collectivités ainsi que pour quelques sponsors privés. Il permet également de drainer des inscriptions de joueurs « loisir » et de compétiteurs désirant jouer dans un club dynamique notamment au niveau des jeunes de l'école de tennis.

Ces équipes évoluant en Division Régionale s'entraînent sur une séance par semaine, en fonction du niveau de pratique des individualités qui composent ces équipes.

Ainsi les joueurs et joueuses classés en 3^e série, selon qu'ils soient plus jeunes ou plus âgés, s'entraînent, sur 1 séance.

Les entraînements sont assurés par David BARRE et Pierick Signamarcheix

Il est à noter sur l'ensemble de ces équipes que la mixité jeunes – adultes au niveau des entraînements est un maillon très fort de notre politique sportive. Ainsi, les jeunes participant régulièrement aux entraînements des adultes en fonction de leur niveau peuvent parfaire leur formation.

La composition des équipes, le suivi des inscriptions est effectué par David BARRE avec la Commission Sportive du Club au départ, puis déléguée aux capitaines de chaque équipe. Le suivi général étant assuré par David BARRE pendant les championnats.

Ces équipes vont, toutes à leurs niveaux, permettre une représentation du club dans son ensemble.

2) Les cours collectifs adultes

Les adultes souhaitant bénéficier de cours collectifs, qu'ils soient débutants ou confirmés ont accès à des créneaux horaires encadrés par le club, séances mises en place selon les disponibilités de la structure, des terrains (principalement le soir en semaine et le samedi matin). (à affiner)

Ces cours collectifs adultes, permettant de diversifier l'offre de nos services, touchent également un autre type de pratiquants, désireux d'apprendre à jouer ou de se perfectionner de manière encadrée. Ces cours sont générateurs de recettes supplémentaires.

3) Les tournois

Ils constituent des évènements importants dans la vie du club. En effet, ils permettent pour les pratiquants du club, à leur niveau, de mettre à l'épreuve de la compétition l'entraînement délivré par le club ou, pour les débutants, de mettre le pied à l'étrier de la compétition.

Ils permettent une grande animation dans le club, ainsi qu'ils montrent une image de club dynamique et engagé, tant localement que régionalement.

Ils permettent également de dégager des produits financiers non négligeables pour le fonctionnement du club.

Ils nécessitent cependant un travail important tant en terme d'organisation que de suivi et reposent sur une équipe de bénévoles dynamique et nombreux.

L'objectif est la mise en œuvre d'un tournoi OPEN de haut niveau.

Pour assurer ces tournois, le club doit développer la formation des arbitres et JA

4) La formation des éducateurs

L'intérêt du club est d'avoir le meilleur niveau de compétition possible pour ses éducateurs afin de valoriser la qualité de notre formation. Ainsi, nous assurons la formation permanente de nos éducateurs par un ensemble d'actions internes (recyclages, réunions, présence avec eux sur le terrain) mais aussi externes en collaboration avec des partenaires privilégiés pour cette démarche (découverte de nouveaux types de pédagogie, participations à divers actions départementales, tutorat pour l'encadrement des stagiaires brevetés d'état en association avec la Ligue)

B. LES PARTENAIRES

La volonté d'augmenter notre nombre de licenciés, d'optimiser l'utilisation de nos structures et de nos encadrants, d'améliorer la qualité de notre formation (des meilleurs éléments mais aussi des loisirs), de renforcer notre image vis à vis des collectivités, mais aussi de dégager de nouvelles ressources financières, nous a naturellement conduit à développer certains partenariats.

Compte tenu de la taille de notre club (nombre de licenciés, niveau sportif), cette démarche apparaît maintenant comme vitale, dans nos différents secteurs d'activités. La volonté de développer notre niveau d'activité et d'atteindre les objectifs que nous sommes fixés nous obligent à travailler en partenariat avec d'autres structures.

I. La Ville de Guéret

1) L'animation Sportive

Nous nous associons autant que possible à toute les activités mises en place par la Ville de Guéret qui est notre principal partenaire, et notamment :

- Les tickets sports avec la mise à disposition d'un encadrant pour ce dispositif sur les Vacances Scolaires afin d'attirer de nouveaux pratiquants mais aussi d'optimiser nos structures et nos encadrants

- Les interventions pédagogiques dans le temps scolaire avec la mise à disposition d'un cadre lorsqu'une école primaire demande l'intervention d'un spécialiste du tennis pour les enfants de son école (par cycles) qui nous permettent là encore, de faire découvrir l'activité dans un cadre différent pour toucher de nouveaux pratiquants et utilise l'encadrement du club au mieux.

2) Les services jeunesses

Cf document avec actions existantes

3) Les partenariats sportifs

Des demandes de dossier de partenariats individuels pour nos meilleurs éléments à adresser à la Ville de Guéret dont l'objectif est d'optimiser les conditions de pratique de ceux-ci, tout en assurant la représentativité de la ville de GUERET.

L'ensemble de ces dossiers (relations avec l'Animation Sportive, les services jeunesses, les partenariats sportifs) est monté, réalisé et suivi par David BARRE et le Secrétaire Général du club.

II. Nos organismes d'affiliation

1) La Ligue Nouvelle Aquitaine

- Les projets-clubs

Certains projets initiés par le club sont susceptibles d'être aidés financièrement sur présentation d'un dossier (mise en place de la préparation physique, découverte du tennis en milieu défavorisé, féminisation....)

Le club monte aussi certains dossiers dans le but de trouver de nouvelles sources de financement pour tous types d'actions, orientées généralement vers le domaine sportif.

- Les aides à l'entraînement

La Ligue octroie des aides à l'entraînement pour les meilleurs éléments sous réserve d'un programme mis en place (tel que vu précédemment) et de dossiers à remplir concernant le suivi de ces programmes.

Elle demande également des réunions régulières concernant l'évolution des enfants entraînés ou susceptibles de l'être, ainsi que tout ce qui concerne l'organisation de championnats, demandant également la présence d'entraîneurs sur les compétitions.

Ainsi, en participant activement à ces actions, le club permet d'optimiser la qualité de la formation de ses meilleurs éléments, d'intéresser l'encadrement à la qualité du travail qu'il effectue.

De la participation à ce type d'action découle d'ailleurs un certain nombre de financements complémentaires (club formateur, être éligible à un certain nombre d'autres projets tels le projet-club vu précédemment).

- La représentativité au niveau des instances

Compte tenu de la taille de notre club, du poids qu'il a acquis dans la Ligue et de ses objectifs, notre ambition est d'être représenté au niveau de l'équipe dirigeante de la Ligue.

Nous sommes amenés également au titre des réunions professionnelles à donner notre avis sur certaines options définies par l'équipe technique de la Ligue et des conséquences de leur mise en place sur l'organisation de la formation dans notre club.

2) Le Comité Départemental

Les programmes des enfants entraînés sont mis en place avec le Conseiller Sportif de la Ligue.

Il peut s'agir des mêmes enfants concernés, s'ils sont de niveau national ou régional ou d'autres enfants s'ils sont de niveau départemental.

- Le comité, avec notre collaboration, veille à la formation de nos éducateurs, à leur recyclage (obligatoire tous les 2 ans), à leur participation à des actions ponctuelles (mini-tennis en fête,...).

- Le comité nous aide au niveau du financement de diverses actions, ainsi qu'à leur mise en œuvre (prêt de matériel pour la découverte du tennis en milieu défavorisé ou en ruralité, par exemple)

L'ensemble de ces actions est repris dans un rapport d'activité annuel détaillé, nécessaire pour être susceptible de bénéficier de certaines aides.

Ainsi, ce partenaire nous permet d'optimiser la qualité de notre enseignement en général (loisir avec la formation, recyclage des éducateurs, compétition avec la mise en place des programmes pour les meilleurs jeunes), mais aussi contribue à l'atteinte des objectifs du club.

III. Autres partenaires publics et privés

A voir ce qui existent au niveau des interventions dans les collèges et lycées

Des aménagements d'horaires..... l'utilisation de gymnase scolaire.....

- La Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports nous apporte son aide sur certains projets, sur des questions d'ordre réglementaire (sur les éducateurs par exemple), d'emploi. Ainsi, ce partenaire nous permet de fixer certains cadres dans lesquels nos objectifs sont en mesure d'être atteints.

A voir si nous avons un partenariat avec un équipementier pour les équipes, le tournoi.....

Ainsi que les commerçants de Guéret

- Les clubs de tennis situés géographiquement proches du club qui permettent de trouver certains débouchés pour les encadrants de notre club ayant besoin de compléter leur activité, pour les bons joueurs de nos équipes cherchant à enseigner tout en restant licenciés dans notre club.

L'intérêt du club va être à la fois de conserver de bons éléments (joueurs, encadrants,...) en trouvant un débouché à leur activité et en échange pourvoir bénéficier de l'apport des meilleurs jeunes de ces clubs dans la mesure où ceux-ci ne peuvent plus répondre aux besoins de ceux-ci au moment où leur charge d'entraînement et leur niveau augmente (manque de structure, d'effectif,...)

Ainsi nous pouvons à la fois augmenter notre base de formation avec des clubs partenaires, notre nombre de licenciés et la qualité de nos pratiquants au travers de ces actions.

- Les autres clubs formateurs du département permettent de mettre en place quelques actions communes propres à créer une émulation pour nos meilleurs éléments, diversifier l'offre de partenaires de jeu, mettre en commun certains moyens (structures, encadrants, joueurs).

Ce types d'action, nous amène à des regroupements réguliers ou ponctuels (rencontres amicales ou stages de préparation communs par exemple).

- Les médias qui nous permettent de valoriser certaines actions et de mettre en valeur notre image.

- Les sponsors privés nous aident à financer les prix distribués lors du tournoi, mais aussi sont une source de financement importante pour le fonctionnement au quotidien du club. En contrepartie, ils bénéficient de deux cotisations gratuites (pour un sponsor).

- Les bénévoles du club apportent leur aide au quotidien pour l'organisation des manifestations (tournois, matchs par équipes,), des tâches ponctuelles (permanences, capitanats d'équipes) et bien entendu les fonctions de dirigeant.

Leur rôle est essentiel dans le bon fonctionnement du club et il convient de souligner leur importance dans la mise en place du projet sportif et son accompagnement. Ce projet doit recevoir l'adhésion du plus grand nombre d'entre eux pour être mené à bien.

La base de constitution de ce type de projet s'appuie sur les bénévoles puisque le fondement de notre organisation est le mouvement associatif.

- Les adhérents sans qui ne rien ne serait possible, avec qui le contact est primordial et que nous sollicitons particulièrement pour des actions multiples (capitanat, bénévolat, transports,...)

- Organiser une soirée pour les bénévoles

Michel Darcy
Président

